

Entreprises à impact social et environnemental

Lancement de la 7e édition de La Fabrique Abeille Assurances !

Bois Colombes, le 22 mai 2023

- **Abeille Assurances, acteur majeur de l'assurance en France, invite les porteurs de projets à fort impact social et/ou environnemental à candidater à son concours national La Fabrique Abeille Assurances, véritable catalyseur d'innovation sur l'ensemble du territoire.**
- **Depuis sa création en 2015, ce sont 7 000 projets déposés, plus de 230 lauréats distingués et 6 millions d'euros de dotations qui ont été attribués aux différents gagnants pour soutenir des projets dans les domaines de la santé, de l'environnement, de l'inclusion et de l'emploi sur l'ensemble du territoire national.**
- **Les entrepreneurs ont jusqu'au 23 juin 2023 à midi, pour déposer leur candidature en ligne sur le site web dédié à l'opération : www.lafabrique-abeille-assurances.fr.**

➤ Soutenir des entrepreneurs dans le développement de leurs projets positifs

Qu'ils soient étudiants, entrepreneurs, bénéficiaires d'une incubation portée par une structure tierce ou installés en tant qu'entreprise, association, ou encore coopérative, le concours la Fabrique Abeille Assurances leur est ouvert.

Ainsi, les porteurs de projets sont invités **jusqu'au 23 juin prochain** à candidater en ligne sur le site dédié La Fabrique Abeille Assurances et à rattacher leur projet à l'une des 5 grandes régions Abeille Assurances.

A l'issu des différentes phases du concours, ce sont les 15 meilleurs projets engagés qui seront récompensés, parmi les 250 projets sélectionnés sur l'ensemble du territoire.

Candidater à La Fabrique Abeille Assurances c'est se donner la possibilité de bénéficier d'un effet de levier et franchir un, voire plusieurs, caps à l'instar de Colin Gallois et Lancelot Durand, jeunes entrepreneurs de 30 ans qui ont vu leur projet dénommé « Dreeft », porté par l'entreprise Eppur, remporter le Prix « Coup de Cœur » et bénéficier ainsi d'une dotation totale de 160 000 euros lors de la 6e édition. Grâce à cette récompense, la startup, qui a conçu la première paire de roues munie d'un système de frein pour les fauteuils roulants manuels permettant de ne plus utiliser la seule force de ses mains et ses avant-bras pour freiner, a pu financer ses prototypes et lancer le démarrage du projet.



Eppur continue sur sa lancée très prometteuse en remportant pour son invention, le 7 mai dernier, le prix du Président de la République, le plus prestigieux du concours Lépine.

➤ Des critères d'éligibilité entre efficience, efficacité et performance

Le projet proposé par les candidats au concours devra apporter une solution à un enjeu social et/ou sociétal et/ou environnemental important et urgent. Concrète et innovante, la solution apportée devra être soutenue par une équipe compétente ayant une vision ambitieuse du projet. Ainsi, le projet devra être suffisamment mature pour être déployé à plus grande échelle et représenter un potentiel de création de valeur économique, sociale et environnementale.

➤ 5 étapes pour récompenser ceux qui s'engagent pour la société de demain

A l'occasion de cette 7e édition, 15 lauréats engagés pour la société de demain recevront une dotation minimum de 40 000 euros pouvant atteindre au maximum 210 000 euros.

Les 5 étapes de l'opération :

1. Du 22 mai 10h au 23 juin 12h: dépôt des projets

2. 11 juillet à 14h : annonce des 250 projets sélectionnées

3. 13 et 14 septembre : délibération des jury régionaux

- Après délibération, 3 gagnants seront désignés dans chaque région, soit 15 lauréats au total qui toucheront une dotation de 40 000 à 60 000 euros
- A noter que le « Coup de Cœur » régional – le meilleur des 3 projets gagnants - sera invité à présenter son projet devant le Grand Jury à l'occasion de la soirée de clôture, qui se déroulera le 17 octobre à Paris.

4. Du 18 septembre au 12 octobre : votes pour les Prix du Public et Prix Abeille Assurances

Les 15 lauréats auront la possibilité de participer au Prix du Public et au Prix Abeille Assurances, dotés chacun de 25 000 euros.

5. Le 17 octobre : cérémonie de clôture et vote du Grand Jury

Le Grand Jury final délibèrera pour récompenser le grand gagnant parmi les 5 lauréats *Coup de Cœur* régionaux. Ce grand gagnant se verra remettre, en plus des 60 000 euros de sa dotation régionale initiale, 100 000 euros supplémentaires.

CONTACTS PRESSE

Abeille Assurances

› **Karim Mokrane** - 06 73 77 90 69 - karim.mokrane@abeille-assurance.fr

Agence Convictions

› **Agnès Vieu** - 06 62 89 34 56 - avieu@convictions.fr

› **Sébastien Perrin de Leusse** - 06 78 97 07 24 - sperrindeleusse@convictions.fr

› **Esther Joubert** - 06 75 33 16 25 - ejoubert@convictions.fr

À propos d'Abeille Assurances

Compagnie majeure de l'assurance en France forte de 4200 collaborateurs et de 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3,1 millions de clients. Abeille Assurances propose ainsi ses produits à travers une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français (1 000 agents généraux, 1 630 courtiers, 90 conseillers Epargne Actuelle), une banque patrimoniale (UFF avec 25 agences en France et près de 1 000 collaborateurs) et une distribution via le canal Direct avec 185 conseillers téléphoniques (dont Eurofil).

Abeille Assurances est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec près de 754 000 adhérents).

Plus d'informations sur abeille-assurances.fr